



Retrait abusif sur compte bancaire

Par **stephane R**, le **18/10/2009** à **21:25**

Bonjour, depuis trois semaines je suis séparé de ma femme sur décision de justice car elle m'a tendu un piège : un soir elle m'a poussée à bout jusqu'à ce que je m'ennerve donc elle a appelé la police et je me suis retrouvé en garde à vue pour violences conjugales, donc depuis ce temps interdiction de l'approcher et donc de vivre chez moi, seulement depuis ce temps elle retire le maximum d'argent sur notre compte bancaire que nous avions en commun (mais où seul mon salaire arrivait car elle faisait virer le sien sur un autre compte à son nom de jeune fille) elle me laisse sans aucun revenu pour subvenir à mes besoins ; En a-t-elle le droit et quel est le recours car je ne veux pas que mes enfants souffrent de cette situation ?